Image not found or type unknown

renseignement s'il vous plais

Par **konate**, le **04/07/2010** à **15:12**

Bonjour,
j'ai une OQTF ça fais 8 mois,j'ai fais appel le tribunal administratif a soutenu la préfecture, je viens d'être père d'un enfant français ce matin

Ma question est de savoir si je peut aller faire une demande de titre de séjour comme parent d'enfant français?

Ou bien attendre l'expiration de mon OQTF?

Je vous remercie de votre réponse

je demande votre contribution,pour savoir ma situation réelle,au cas ou quelqu'un a une proposition a me donner soyer la bienvenue.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés